

# L'audiovisuel à La Chaux-de-Fonds : de l'archivage au service public

Autor(en): **Leuba, Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Nachrichten VSB/SVD = Nouvelles ABS/ASD = Notizie ABS/ASD**

Band (Jahr): **57 (1981)**

Heft 5: **Audiovisuelle Medien = Médias audiovisuels**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-771584>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bis Ende 1980 arbeiteten wir mit dem VCR-System (Video-Cassette-Recording). Als Abspielgeräte wurde der Philips-Videorecorder Typ 1500–1502 verwendet. Leider verschwindet dieser Recorder heute vom Markt, so daß wir seit 1981 mit der Umstellung auf das VHS-System (Video-Home-System) begonnen haben.

Der Vorteil des VHS-Systems liegt darin, daß es heute rund 75% des Marktanteils erobert hat, daß die Geräte weniger Wartung benötigen, und daß im gleichen Gerät Spielzeiten von einer halben Stunde bis 4 Stunden möglich sind. Außerdem sind die Bänder preiswerter.

Wir sind im Moment dabei, von unsern VCR-Mutterbändern VHS-Tochterkopien herstellen zu lassen.

Die VCR-Bänder werden künftig magaziniert, die VHS-Bänder stehen zur Benützung bereit. Ist ein VHS-Band defekt, können wir nachkopieren. Dieses Verfahren wurde uns von amerikanischen Kollegen sehr empfohlen.

Nach etwa 50–100 Abspielungen leidet die VCR-Bandqualität beträchtlich. Das Bild wird unruhig und verzerrt, so daß wir die Bänder jeweils ersetzen mußten. Wir hoffen, durch das neue Verfahren künftig Einsparungen zu machen.

Die Videobänder sind nach den üblichen Prinzipien in unseren Katalogen erschlossen.

Wie sich der Video-Markt künftig weiterentwickelt ist ungewiß. Zweifellos wird sich das VHS-System in den nächsten 10 Jahren weiter durchsetzen. Ob es dann durch die Bildplatte abgelöst wird, scheint fraglich. Wir vermuten, daß künftig beide Systeme nebeneinander weiterentwickelt werden.

#### *Arbeitstransparente und Super-8mm-Filme*

Seit 1980 haben wir mit dem Einkauf und der Aufarbeitung dieser beiden Medien begonnen. Da sie dem Benutzer noch nicht zur Verfügung stehen, möchten wir noch keine Erfahrungsberichte abgeben.

## L'audiovisuel à La Chaux-de-Fonds: de l'archivage au service public

Par *Daniel Leuba*, Bibliothèque de la Ville, La Chaux-de-Fonds

*Création d'un département audiovisuel dans une bibliothèque publique. On y rassemble tous les documents audiovisuels concernant le patrimoine local et régional. On les traite dans un but de conservation et de consultation. Il ne s'agit donc pas d'utiliser les media pour l'enseignement.*

*In der öffentlichen Bibliothek wurde eine audiovisuelle Abteilung geschaffen. Hier sammelt man alle audiovisuellen Unterlagen des lokalen und regionalen Bereichs. Das Ziel besteht in der Archivierung sowie dem Auskunftgeben und dient nicht irgendwelchen Schulungsmöglichkeiten.*

Une bibliothèque à usages multiples telle que la nôtre ne pouvait concevoir son extension sans tenir compte, profondément, des supports non-traditionnels de l'information. Nous avons eu l'occasion de concrétiser cette volonté en développant ou en créant des *services nouveaux* lors de la période de transformation de 1977 à 1980:

- Ouverture d'une discothèque publique à libre accès, permettant l'emprunt direct de disques et de cassettes et/ou l'audition sur place (écouteurs, casques, 2 salles).
- Equipement sonore et visuel d'une salle de jeunes servant à l'animation générale de la bibliothèque ou à des travaux essentiellement para-scolaires.
- Mise sur pied, de toutes pièces, d'un département audio-visuel (DAV).  
C'est ce dernier qui retiendra notre attention.

Ses tâches ont été, dès le début, clairement définies: rassembler tous documents audiovisuels concernant la vie et l'histoire locale-régionale, les traiter dans un but de conservation et de consultation. C'était simple, tellement simple que très vite, il s'est avéré qu'une politique d'achat cohérente n'était guère possible: il n'existe pas dans le commerce d'enregistrements sonores, vidéo ou filmés susceptibles de convenir à notre mandat. Par contre, nombre de particuliers disposent chez eux de ressources importantes. Regroupées dans diverses sociétés (Chasseurs de sons, Cinéastes amateurs . . .), ces personnes ont été associées à la mise au point de ce département; elles bénéficient d'une grande autonomie quant à l'emploi du matériel et des appareils de la bibliothèque et nous fournissent, par leurs archives, de quoi constituer notre propre fonds. Cette formule des «avantages réciproques» a l'heureuse conséquence de réunir en un seul endroit les enregistrements les plus représentatifs du patrimoine local. De plus, lorsque nous ne pouvons les obtenir en dépôt ou en don, ces documents sont copiés; ce qui nous permet de croire, au vu des progrès qualitatifs réalisés dans la fabrication de bandes magnétiques et de pellicule, à une durée de conservation assez longue. Outre ce *travail de rattrapage* (depuis le milieu des années 1950 pour les bandes son), nous essayons de couvrir l'actualité *en stockant des émissions* de radio et de télévision, de même que des prises de son en direct.

La matière première ainsi circonscrite compromet, pour l'instant, le développement d'un *usage encyclopédique* (documents sur tous les aspects des connaissances humaines) et *exclut l'utilisation pédagogique* (laboratoires de langues, formation professionnelle, cours du soir . . .): d'autres institutions,

l'école notamment, s'en chargent; il serait inutile et onéreux de doubler leurs services.

Si nos sources sont limitées, les supports, eux, paraissent ne pas l'être. En effet, même si pour des raisons pratiques, nous avons donné une *définition restrictive à la notion d'audiovisuel* (tout ce qui est communicable par l'intermédiaire d'un appareil), la multiplicité et la diversité des documents posent des problèmes de traitement: il est difficile d'accorder une importance égale à une diapositive, aussi intéressante soit-elle, et à une bande son d'une durée de 2 heures; ou encore à une interview télévisée de 5 minutes et à un film 16 mm. Nous avons dû nous y résoudre, en simplifiant les normes de catalogage (Lamy-Rousseau adapté) et de cotation (système analogue à celui de l'IRDP, Institut romand de documentation pédagogique à Neuchâtel)<sup>1</sup>, ainsi qu'en multipliant les moyens de recherche: plusieurs catalogues, distincts du catalogue dictionnaire général de la bibliothèque, signalent ces documents:

- Un catalogue par auteurs (utilisé surtout dans les cas d'œuvres signées: compositeurs, pour les disques 78 t. par exemple).
- Un catalogue par voix ou interprètes, au nom des personnes ou des groupes musicaux qui s'expriment.
- Un catalogue par genres (folklore, théâtre, poésie . . .).
- Un catalogue par matières, au sujet traité.
- Un catalogue par titres.

Des livres, brochures, coupures de journaux et photocopies accompagnent de cas en cas les enregistrements et complètent utilement la description obligatoirement sommaire de la fiche.

*L'agencement des locaux* a été conçu de façon à assurer un maximum de polyvalence. Une salle de projection de 30 places, pour la vision de films super-8 mm ou 16 mm peut se transformer en studio d'enregistrement modeste mais suffisant pour accueillir quelques musiciens ou réaliser une interview. Elle abrite parfois des cours mettant en œuvre divers moyens audiovisuels (montages diapo-son, initiation à la pratique du super-8 mm etc.). Son complément indispensable, un local de régie, contient tout l'appareillage nécessaire à la bonne marche de nos travaux: des platines aux lecteurs de cassettes, des magnétophones Revox au synchronisateur de films, le tout dirigé par une table de mixage. Il nous a été possible d'organiser cette régie à relativement bon compte, en écartant tout achat de machines trop sophistiquées et en analysant soigneusement l'emploi qui serait fait de chaque instrument. En résumé, les appareils ont dû faire leurs preuves d'utilité avant de fonctionner!

<sup>1</sup> *Schneeberger, Marina.* — Contribution à l'organisation du département audio-visuel de la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds. — La Chaux-de-Fonds, 1981. — (Travail de diplôme ABS.)

Voilà, le décor est planté, et comme tout décor, il doit servir. Les services que dispense le DAV sont de deux ordres:

- *La consultation du fonds d'archives locales* se fait généralement sur place (le prêt est consenti lorsque des conditions très strictes de garantie sont remplies) et à défaut, nous proposons des copies photographiques ou sur cassettes. Nous devons admettre que pour l'instant, l'intérêt des utilisateurs n'est pas débordant. C'est un phénomène compréhensible: d'une part, notre fonds est en voie de constitution et les richesses qu'il renferme déjà (quelques centaines de documents) ne sont pas encore à la hauteur de ses ambitions; d'autre part, l'habitude d'employer des supports audiovisuels comme source valable de renseignements est peut-être moins répandue qu'on ne le croit communément.
- *La mise à disposition du public de toute l'infrastructure technique du DAV*: la bibliothèque a décidé, à l'instar de ce qui existe déjà dans ses autres services, de créer un climat d'échanges et de disponibilité entre la population et le DAV. Il est ouvert en moyenne 15 heures par semaine (dont 2 soirées) à l'intention de quiconque désirant effectuer des travaux simples. En 5 mois d'activité, il a vu défiler près de 1200 personnes et fourni près de 200 prestations gratuites . . . et inégales: projeter un film super-8 mm pour un petit groupe d'amateurs ne demande pas le même investissement en force de travail et en temps que de copier 10 fois une bande son sur des cassettes. Les demandes les plus fréquentes concernent la copie son (à l'exclusion de tout enregistrement musical ou autre provenant des circuits commerciaux ou radiophoniques!), la sonorisation de films ou de diapositives, le visionnement et le montage sonore et visuel. En principe, c'est un employé de la bibliothèque qui s'emploie à satisfaire les demandes, car il ne saurait être question de laisser tout un chacun jouer au spécialiste avec des appareils coûteux et délicats. Toutefois, des exceptions sont faites pour les personnes qui font preuve, dans nos locaux, d'une certaine expérience et il faut bien avouer que jusqu'ici le bilan est positif.

En guise de conclusion, nous aimerions soulever deux problèmes inhérents à ce genre de service. Tout d'abord, celui de la *formation des employés* appelés à y travailler. Le DAV de la bibliothèque est à la taille de sa ville, une ville de 40 000 habitants; il est impossible d'y faire fonctionner une équipe permanente (techniciens-bibliothécaires) pour le gérer. C'est un bibliothécaire diplômé qui s'en occupe. Son recyclage ou sa spécialisation s'est fait sur le tas, au gré des circonstances. Il serait peut-être souhaitable, si des centres audio-visuels analogues à celui-ci devaient voir le jour, d'étudier sérieusement un moyen de formation adéquat.

Par ailleurs, nous sommes conscients que le principal de nos efforts porte sur la *reconstitution du passé*. Pour le présent, nos moyens sont dérisoires: nous ne sommes pas mandatés pour courir la région, micro ou caméra en

main, dans le but de fixer sur bande les événements importants, les discours, les productions musicales etc. Les bibliothèques ne pourront pas compter indéfiniment sur le bénévolat de quelques-uns et devront, tôt ou tard, pratiquer une politique plus active, non dans la recherche, mais dans la confection de documents audiovisuels.

## Die Mediothek des Pestalozzianums Zürich

Von Rosmarie v. Meiß, Pestalozzianum Zürich

*Mit dem Umbau und der Reorganisation seiner Mediothek bietet heute das Pestalozzianum Lehrern und Schülern ein vielseitiges Medienprogramm mit den dazu notwendigen Einrichtungen und Geräten an. Die in regelmäßiger Folge erscheinenden gedruckten Kataloge sowie der Fernleihverkehr ermöglichen auch auswärtigen Interessenten die Benutzung der Mediothek.*

*Depuis qu'il a transformé et réorganisé sa médiothèque, le Pestalozzianum peut s'enorgueillir d'offrir aux enseignants et aux étudiants un programme de médias extrêmement varié, outre les installations et appareils indispensables. La médiothèque est également accessible aux lecteurs extérieurs, grâce à des catalogues imprimés paraissant régulièrement et grâce aussi à des envois à longues distances.*

### 1. Allgemeiner Überblick

Die Anfänge der Mediothek des Pestalozzianums reichen bis ins letzte Jahrhundert zurück. Bereits damals wurden Schulwandbilder und später auch Diapositive ausgeliehen. Der Versand der Dias gestaltete sich allerdings etwas umständlich. Die Glasbilder (8,5 x 10 cm) mußten in massiven Holzkästchen verschickt werden. Nach einem Übergang zu schwarz-weiß Kleindias konnten diese in verhältnismäßig kurzer Zeit durch farbige Diapositive (5 x 5 cm) ersetzt werden. Auf vielseitigen Wunsch – vor allem für den auswärtigen Leihverkehr – wurde 1959 ein Tonbandarchiv mit Schulfunksendungen eingerichtet. Die rasche Entwicklung der technischen Unterrichtshilfen (Tonband- und Kassettengeräte, Hellraumprojektor, Sprachlabor, Videorecorder) machten einen umfangreichen Ausbau der Mediothek erforderlich. Ferner stiegen aufgrund des vermehrt medienorientierten Unterrichts die Benutzer- und Ausleihzahlen in den letzten 10 Jahren um ein Vielfaches an. Eine Neukonzeption des Ausleihdienstes in baulicher und organisatorischer Hinsicht war unumgänglich geworden.